



Circulaire 8594

du 25/05/2022

WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Opérations statutaires - Membres des personnels de l'enseignement de Promotion sociale de Wallonie Bruxelles Enseignement

Appel aux candidats à une nomination à titre définitif dans des emplois de recrutement à pourvoir dans les établissements de Promotion sociale WBE

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	à partir du 25/05/2022
Documents à renvoyer	oui, pour le 17/06/2022

Information succincte	Nominations promotion sociale WBE
-----------------------	-----------------------------------

Mots-clés	Nominations ; fonctions recrutement ; fonctions sélection ; promotion sociale ; WBE
-----------	---

Établissements

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Promotion sociale secondaire
	Promotion sociale supérieur

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants : Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives) Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMS Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)
Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution : Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone Les organisations syndicales

Signataire(s)

WBE - M. Manuel DONY, Directeur général des Personnels de l'Education

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Marie Bernaerts	Direction générale des Personnels de l'Education WBE - Direction de la Carrière	02/ 413 23 66 marie.bernaerts@cfwb.be



Opérations statutaires Membres des personnels de l'enseignement de Promotion sociale de Wallonie Bruxelles Enseignement

Appel aux candidats à une nomination à titre
définitif dans des emplois de recrutement à
pourvoir dans les établissements de
l'enseignement de Promotion sociale WBE

(Article 46sexies de l'Arrêté royal du 22 mars
1969)¹

¹ Arrêté royal du 22 mars 1969 fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical des établissements d'enseignement gardien, primaire, spécialisé, moyen, technique, de promotion sociale et artistique de l'Etat, des internats dépendant de ces établissements et des membres du service d'inspection chargé de la surveillance de ces établissements.

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, annexée à la présente, la circulaire relative à l'appel à candidatures pour une nomination à titre définitif dans l'enseignement de promotion sociale de Wallonie-Bruxelles Enseignement. Elle contient :

- Les instructions et formulaire pour introduire les candidatures.
- La liste officielle des emplois déclarés vacants pour l'année 2022.

Que devez-vous faire ?

En assurer une large publicité auprès des membres de votre personnel.
Cette circulaire est également disponible sur les sites :

- www.enseignement.be/circulaires
- www.w-b-e.be

Pour pouvoir introduire une demande, il faut :

- Être membre du personnel de l'enseignement de promotion sociale WBE
- Avoir été désigné.e en tant que temporaire protégé.e au moins une fois dans les quatre années qui précèdent le présent appel dans la fonction de recrutement correspondant à l'emploi visé, au sein d'un établissement d'enseignement de promotion sociale de Wallonie Bruxelles Enseignement.
- *Prioritairement*, avoir exercé au moins 150 jours dans un établissement de la zone, dans la fonction dans laquelle l'emploi est déclaré vacant.

Comment introduire une demande ?

- Pour le **10 juin 2022** au plus tard
- Via le formulaire joint à la présente circulaire

Vous souhaitez plus d'informations ?

Contactez-nous au 02/413.23.66 ou promotionsocialewbe@cfwb.be – Direction générale des Personnels de Wallonie Bruxelles Enseignement – Direction de la Carrière.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général,

Manuel DONY

Table des matières

1.	La nomination à titre définitif	4
2.	Comment introduire votre demande	5
3.	Traitement des demandes	6
4.	Liste des emplois vacants.....	7
5.	Annexes.....	11

1. La nomination à titre définitif

Les conditions pour obtenir une nomination à titre définitif dans une fonction de recrutement au sein de l'Enseignement de promotion sociale de Wallonie Bruxelles Enseignement figurent dans l'article 46bis de l'arrêté royal du 22 mars 1969 précité :

Article 46bis

« - Dans l'enseignement de promotion sociale, nul ne peut être nommé à titre définitif dans un établissement et une fonction considérés s'il ne remplit les conditions suivantes :

1° [...] Abrogé par D. 20-06-2013;

2° être de conduite irréprochable;

3° jouir des droits civils et politiques;

4° avoir satisfait aux lois sur la milice;

5° posséder les aptitudes physiques fixées par le Gouvernement;

6° au cours des 4 années scolaires qui précèdent l'appel à nomination, avoir été désigné en qualité de temporaire protégé et avoir exercé au moins 150 jours dans un établissement de la zone, dans la fonction dans laquelle l'emploi est déclaré vacant; [remplacé par D. 19-07-2021]

6° bis en cas de pénurie de candidats répondant aux conditions du point 6°, avoir été désigné en qualité de temporaire protégé dans la fonction dans laquelle l'emploi est déclaré vacant au cours des 4 années scolaires qui précèdent l'appel à nomination ; [inséré par D. 19-07-2021]

7° ne pas avoir fait l'objet, dans la fonction considérée, pendant les deux dernières années scolaires d'un rapport défavorable d'un chef d'établissement;

8° ne pas faire l'objet d'une suspension par mesure disciplinaire, d'une suspension disciplinaire, d'une mise en disponibilité par mesure disciplinaire ou d'une mise en non-activité disciplinaire infligée par le pouvoir organisateur ou par tout autre pouvoir organisateur d'un autre réseau;

9° avoir introduit sa candidature dans la forme et le délai fixés par l'appel aux candidats.

10° dans l'enseignement supérieur de promotion sociale, être porteur du Certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur (CAPAES). Par dérogation à l'alinéa 1er, 10°, les professeurs en fonction dans l'enseignement supérieur de promotion sociale au 31 août 2006, sont réputés satisfaire à la condition visée s'ils sont porteurs d'un des titres pédagogiques suivants : le diplôme d'instituteur(trice) préscolaire, le diplôme d'instituteur(trice) primaire, l'agrégation de l'enseignement secondaire inférieur, l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur, l'agrégation de l'enseignement supérieur, le certificat d'aptitude

pédagogique, le certificat d'aptitudes pédagogiques, le certificat de cours normaux techniques moyens ou le diplôme d'aptitudes pédagogiques.

Un rapport défavorable couvrant moins de 100 périodes de prestation n'est pas pris en compte s'il est suivi d'un rapport favorable dans la fonction considérée couvrant au moins 400 périodes. »

Quelques précisions :

- ➔ Concernant le point 6° : Vous êtes dans les conditions pour postuler à un ou plusieurs emplois vacants de la ou des fonction.s où vous avez été désigné.e en qualité de temporaire protégé.e au moins une fois au cours des années scolaires 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022. **De plus, depuis cette année, il faut compter 150 jours d'ancienneté dans la zone où l'emploi est déclaré vacant. Les candidat.es qui répondent à cette condition seront classés prioritairement.**

- ➔ Concernant le point 6°bis : **Si, dans un emploi donné, aucun.e candidat.e ne possède 150 jours d'ancienneté dans la zone**, un classement des candidat.es qui réunissent toutes les autres conditions visées à l'article 46bis sera effectué.

- ➔ Concernant le point 10° : Si vous sollicitez une nomination au niveau supérieur, vous devez joindre à votre demande une copie de votre CAPAES (Certificat d'aptitude pédagogique pour les études supérieures). Sauf si vous étiez en fonction dans l'enseignement de promotion sociale du supérieur avant le 31 août 2006 et que vous possédez un des titres pédagogiques mentionnés au point 10° alinéa 2.

2. Comment introduire votre demande

- ✓ Complétez le formulaire de **demande de nomination à titre définitif** en veillant à indiquer clairement le numéro de l'emploi ou des emplois postulés.

- ✓ La liste des emplois vacants, numéros d'emploi, fonctions et établissements où ils sont organisés figure dans le présent appel au point 4.

- ✓ Envoyez le formulaire de demande dûment complété et signé par courriel (copie scannée) à l'adresse : promotionsocialewbe@cfwb.be **pour le 10 juin 2022 au plus tard.**

- ✓ Si vous le souhaitez, vous pouvez également nous faire parvenir l'original papier à l'adresse suivante :

Wallonie Bruxelles Enseignement
Promotion sociale WBE – Bureau 2G35
Appel à nominations 2022
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22
1000 BRUXELLES

3. Traitement des demandes

Les candidat.es seront classé.es conformément aux dispositions de l'article 46octies de l'Arrêté royal du 22 mars 1969 précité².

Pour chaque emploi, un double classement sera effectué. Dans la première liste figureront les candidat.es qui possèdent 150 jours d'ancienneté dans la zone. Dans la seconde liste figureront les candidat.es qui réunissent toutes conditions visées dans l'article 46bis excepté la condition des 150 jours dans la zone.

La seconde liste sera activée uniquement si aucun.e candidat.e ne figure dans la première.

L'ordre du classement est déterminé par :

1. L'ancienneté de service
2. L'ancienneté de fonction dans la fonction visée
3. L'âge des candidat.es : en cas d'égalité d'ancienneté de service et de fonction, le.la candidat.e le.la plus âgé.e sera nommé.e à titre définitif.

Les nominations à titre définitif produisent leurs effets à dater du **1^{er} septembre** suivant le présent appel, conformément au classement établi et la Décision du Directeur général des Personnels sur délégation du Conseil WBE.

² Article 46octies. « Pour chacun des emplois vacants à attribuer conformément aux dispositions de l'article 46sexies, les candidats qui ont fait régulièrement acte de candidature et qui remplissent les conditions requises sont classés d'après l'ancienneté de service qu'ils ont acquise le 30 avril de l'année scolaire qui précède.
En cas d'égalité d'ancienneté de service, a priorité le candidat qui compte la plus grande ancienneté de fonction.
En cas d'égalité d'ancienneté de fonction, a priorité le candidat le plus âgé. »

4. Liste des emplois vacants

1. Emplois vacants au degré inférieur du secondaire (DI), cours généraux (CG), cours techniques (CT), cours de pratique professionnelle (PP)

N°emploi	Zone	Ecole	Code fonction	Niveau	Fonction	Périodes
1/2022	1	EAFC Uccle	10500	CG – DI	Néerlandais	120
2/2022	4	EAFC Fléron Charlemagne	10500	CG – DI	Néerlandais	40
3/2022	6	EAFC Dinant	10478	CG – DI	Anglais	120
4/2022	7	IEPSCF Arlon	10496	CG – DI	Italien	240
5/2022	9	IEPSCF Colfontaine	10478	CG – DI	Anglais	120
6/2022	9	IEPSCF Colfontaine	10490	CG – DI	Français langue étrangère	600
7/2022	9	EAFC Jean Meunier	10478	CG – DI	Anglais	120
8/2022	10	EAFC Philippeville	10487	CG – DI	Espagnol	40
9/2022	10	EAFC Philippeville	10496	CG – DI	Italien	40
10/2022	10	EAFC Thuin-Erquelines	10478	CG – DI	Anglais	120
11/2022	1	EAFC Evere-Laeken	10542	CT – DI	Economie sociale et familiale	40
12/2022	1	EAFC Uccle	10539	CT – DI	Cuisine de restauration	300
13/2022	1	EAFC Woluwé-Saint-Pierre	11013	CT – DI	Antiquité Brocante	100
14/2022	4	EAFC Blegny – Pays de Herve	10539	CT – DI	Cuisine de restauration	40
15/2022	4	EAFC Fléron Charlemagne	10539	CT – DI	Cuisine de restauration	40
16/2022	8	EAFC Mouscron Wallonie Picarde	10581	CT – DI	Secrétariat Bureautique	80
17/2022	8	EAFC Mouscron Wallonie Picarde	10542	CT – DI	Economie sociale et familiale	80
18/2022	10	EAFC Philippeville	10523	CT – DI	Bois	40
19/2022	1	EAFC Evere-Laeken	10633	PP – DI	Economie sociale et familiale	50
20/2022	1	EAFC Uccle	10629	PP – DI	Cuisine de restauration	440
21/2022	4	EAFC Blegny – Pays de Herve	10629	PP – DI	Cuisine de restauration	50
22/2022	4	EAFC Fléron Charlemagne	10629	PP – DI	Cuisine de restauration	80
23/2022	8	IEPSCF Péruwelz	10666	PP – DI	Service en salle	60
24/2022	10	EAFC Philippeville	10614	PP – DI	Bois	50

2. Emplois vacants au degré supérieur du secondaire (DS), cours généraux (CG), cours techniques (CT), cours de pratique professionnelle (PP)

NB : Les emplois 27/2022 et 28/2022 – 45/2022 et 46/2022 – 65/2022, 66/2022 et 67/2022 - 78/2022, 79/2022 et 80/2022 ainsi que 88/2022 et 89/2022 sont organisés simultanément, ils ne peuvent donc pas être attribués au même candidat. Les membres du personnel qui sont temporaires protégés dans une des fonctions visées sont invités à postuler aux deux ou trois emplois correspondants.

Numéro d'emploi	Zone	Etablissement	Code fonction	Niveau	Fonction	Périodes
25/2022	1	E AFC Uccle	10681	CG – DS	Biologie	40
26/2022	1	E AFC Uccle	10682	CG – DS	Chimie	60
27/2022	1	E AFC Uccle	10690	CG – DS	Français langue étrangère	200
28/2022	1	E AFC Uccle	10690	CG – DS	Français langue étrangère	200
29/2022	1	E AFC Uccle	10699	CG – DS	Mathématiques	40
30/2022	1	E AFC Uccle	10702	CG – DS	Physique	60
31/2022	1	E AFC Uccle	10682	CG – DS	Chimie	60
32/2022	2	E AFC Rixensart – Court-Saint-Étienne – Jodoigne	10688	CG – DS	Espagnol	80
33/2022	4	E AFC Blegny – Pays de Herve	10699	CG – DS	Mathématiques	40
34/2022	4	E AFC Blegny – Pays de Herve	10710	CG – DS	Sciences sociales	80
35/2022	6	E AFC Dinant	10679	CG – DS	Anglais	120
36/2022	7	IEPSCF Libramont	10689	CG – DS	Français	68
37/2022	7	IEPSCF Libramont	10701	CG – DS	Philosophie	48
38/2022	8	E AFC Ath	10679	CG – DS	Anglais	60
39/2022	8	IEPSCF Péruwelz	10689	CG – DS	Français	40
40/2022	9	IEPSCF Colfontaine	10679	CG – DS	Anglais	199
41/2022	9	IEPSCF Colfontaine	10690	CG – DS	Français langue étrangère	720
42/2022	9	E AFC Jean Meunier	10491	CG – DS	Géographie	80
43/2022	9	E AFC des Hauts-Pays	10707	CG – DS	Sciences	40
44/2022	10	E AFC Philippeville	10696	CG – DS	Italien	40
45/2022	1	E AFC Uccle	10784	CT – DS	Informatique	80
46/2022	1	E AFC Uccle	10784	CT – DS	Informatique	80
47/2022	1	E AFC Uccle	10839	CT – DS	Techniques éducatives	120
48/2022	1	E AFC Woluwé-Saint-Pierre	11021	CT – DS	Antiquité Brocante	100
49/2022	3	E AFC Hesbaye-Condruz	10749	CT – DS	Cours commerciaux	40
50/2022	3	E AFC Hesbaye-Condruz	10807	CT – DS	Psychologie <i>NB : Spécialité Sophrologie</i>	40

51/2022	4	E AFC Grâce-Hollogne - Alleur	10807	CT – DS	Psychologie <i>NB : Spécialité Sophrologie</i>	40
52/2022	4	E AFC Blegny – Pays de Herve	10756	CT – DS	Dessin assisté par ordinateur	40
53/2022	4	E AFC Blegny – Pays de Herve	10822	CT – DS	Sommellerie Œnologie	44
54/2022	4	E AFC Blegny – Pays de Herve	10816	CT – DS	Secrétariat Bureautique	40
55/2022	4	E AFC Fléron Charlemagne	11021	CT – DS	Antiquité Brocante	200
56/2022	4	E AFC Fléron Charlemagne	10821	CT – DS	Soins infirmiers	40
57/2022	5	E AFC Ardenne Bleue	10742	CT – DS	Communication	120
58/2022	5	E AFC Ardenne Bleue	10782	CT – DS	Infographie	80
59/2022	5	E AFC Ardenne Bleue	10816	CT – DS	Secrétariat Bureautique	40
60/2022	6	IEPSCF Namur Cadets	10816	CT – DS	Secrétariat Bureautique	160
61/2022	8	IEPSCF Péruwelz	10752	CT – DS	Cuisine de restauration	60
62/2022	8	IEPSCF Péruwelz	10807	CT – DS	Psychologie	40
63/2022	8	IEPSCF Péruwelz	10808	CT – DS	Psychopédagogie	40
64/2022	8	IEPSCF Péruwelz	10821	CT – DS	Soins infirmiers	40
65/2022	9	IEPSCF Morlanwelz	10816	CT – DS	Secrétariat Bureautique	120
66/2022	9	IEPSCF Morlanwelz	10816	CT – DS	Secrétariat Bureautique	120
67/2022	9	IEPSCF Morlanwelz	10816	CT – DS	Secrétariat Bureautique	120
68/2022	9	IEPSCF Morlanwelz	10821	CT – DS	Soins infirmiers	200
69/2022	9	IEPSCF Morlanwelz	10839	CT – DS	Techniques éducatives	40
70/2022	9	E AFC Jean Meunier	11024	CT – DS	Pédicurie médicale	40
71/2022	9	E AFC Jean Meunier	10734	CT – DS	Carrosserie	64
72/2022	9	E AFC Jean Meunier	10742	CT – DS	Communication	40
73/2022	9	E AFC Jean Meunier	10749	CT – DS	Cours commerciaux	40
74/2022	9	E AFC Jean Meunier	10821	CT – DS	Soins infirmiers	100
75/2022	9	E AFC Jean Meunier	10839	CT – DS	Techniques éducatives	48
76/2022	9	E AFC des Hauts-Pays	10821	CT – DS	Soins infirmiers	40
77/2022	9	IEPSCF Frameries	10839	CT – DS	Techniques éducatives	40
78/2022	10	E AFC Philippeville	10802	CT – DS	Photographie	40
79/2022	10	E AFC Philippeville	10802	CT – DS	Photographie	40
80/2022	10	E AFC Philippeville	10802	CT – DS	Photographie	40
81/2022	10	E AFC Thuin – Erquelinnes	10782	CT – DS	Infographie	120
82/2022	4	E AFC Fléron Charlemagne	10934	PP – DS	Soins infirmiers	50
83/2022	6	IEPSCF Namur Cadets	10871	PP – DS	Confection	50
84/2022	6	E AFC Namur Cefor	10864	PP – DS	Chocolaterie Confiserie	180

85/2022	8	IEPSCF Péruwelz	10876	PP – DS	Cuisine de restauration	50
86/2022	8	IEPSCF Péruwelz	10931	PP – DS	Service en salle	52
87/2022	8	IEPSCF Péruwelz	10934	PP – DS	Soins infirmiers	50
88/2022	8	IEPSCF Tournai	10882	PP – DS	Economie sociale et familiale	60
89/2022	8	IEPSCF Tournai	10882	PP – DS	Economie sociale et familiale	60
90/2022	9	IEPSCF Morlanwelz	10934	PP – DS	Soins infirmiers	50
91/2022	9	E AFC Jean Meunier	10862	PP – DS	Carrosserie	304
92/2022	9	E AFC Jean Meunier	11027	PP – DS	Pédicurie médicale	50
93/2022	9	E AFC Jean Meunier	10691	PP – DS	Coiffure	250
94/2022	10	E AFC Thuin – Erquelinnes	10934	PP – DS	Soins infirmiers	50

3. Emplois vacants au degré supérieur technique (STC), cours généraux (CG), cours techniques (CT)

Numéro d'emploi	Zone	Etablissement	Code fonction	Niveau	Fonction	Périodes
95/2022	1	E AFC Uccle	2481	STC CT	Mathématiques	60
96/2022	1	E AFC Uccle	2452	STC CT	Construction	80
97/2022	1	E AFC Uccle	2488	STC CT	Topographie – géomètre	60
98/2022	1	E AFC Uccle	2485	STC CT	Sciences commerciales	160
99/2022	4	E AFC Fléron Charlemagne	2429	STC CG	Langue anglaise	80
100/2022	6	IEPSCF Namur Cadets	2481	STC CT	Mathématiques	52
101/2022	6	IEPSCF Namur Cadets	2425	STC CT	Informatique	240
102/2022	7	IEPSCF Arlon	2429	STC CG	Langue anglaise	40
103/2022	8	E AFC Mouscron Wallonie Picarde	2101	STC	Psychologie, pédagogie, méthodologie	75
104/2022	8	IEPSCF Péruwelz	2432	STC CG	Langue néerlandaise	80
105/2022	8	IEPSCF Péruwelz	2485	STC CT	Sciences commerciales	40
106/2022	9	IEPSCF Morlanwelz	2481	STC CT	Mathématiques	100

4. Emplois vacants dans les fonctions non-chargé.e de cours (NCC)

Numéro d'emploi	Zone	Etablissement	Code fonction	Niveau	Fonction	Volume horaire
108/2022	6	E AFC Dinant	10966	NCC	Educateur-Secrétaire	18/36

5. Annexes

DEMANDE DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF – MAI 2022

(Page 1/2)

NOM, Prénom :

Matricule :

Adresse : rue: N°

Localité : Code postal

Tel : Gsm :

Adresse courriel :

Emplois sollicités (par ordre de préférence) :

	Numéro d'emploi	Fonction	Etablissement
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			

Pour rappel, les candidat.es qui sollicitent la nomination à titre définitif dans une fonction du supérieur doivent fournir une copie de leur CAPAES s'ils sont entrés en fonction dans l'enseignement supérieur de promotion sociale après le 31 août 2006 (voir précisions au point 2).

DEMANDE DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF – MAI 2022

(Page 2/2)

Fonction.s pour laquelle/lesquelles vous possédez la qualité de temporaire protégé.e dans les quatre années précédant le présent appel :

Fonction (code et intitulé exact)	Etablissement

Si vous êtes par ailleurs déjà nommé.e à titre définitif à prestations incomplètes, tous réseaux et niveaux d'enseignement confondus, merci de préciser :

Fonction (code et intitulé exact)	Etablissement	Réseau	Nombre de périodes

Date:

Signature :